

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Serbie Question écrite n° 46636

Texte de la question

M. Jean-Paul Fuchs attire l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur la necessite de soutenir la Serbie dans sa volonte de mettre en place une veritable democratie. Aussi, lui demande-t-il quelle est la disposition de notre pays sur ce dossier et quelles sont les moyens dont il dispose pour favoriser l'emergence des libertes en Serbie et au Kosovo.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, le ministre des affaires etrangeres a recu a Paris, le 6 fevrier, les trois dirigeants de la coalition « Zajedno », dont le courage et la moderation meritaient en effet d'etre soulignes. Il s'agissait pour la France de marquer une nouvelle fois sa determination a voir scrupuleusement respectees les regles democratiques en Serbie, mais egalement d'aider a amorcer un dialogue democratique, seul susceptible de sortir de l'impasse. A l'occasion de cette invitation, Mme Pesic, MM. Draskovic et Djindjic ont publiquement declare qu'ils etaient disposes a faire cesser les manifestations et a ouvrir le dialogue avec le gouvernement, aussitot que le Parlement de Serbie aurait effectivement enterine la victoire de la coalition « Zajedno » dans les 14 villes citees dans le rapport de M. Gonzalez. C'est aujourd'hui chose faite et la situation semble evoluer dans le bon sens : le gouvernement a respecte ses engagements dans la mesure ou le Parlement de Serbie et les commissions electorales ont valide, dans les delais annonces par le President Milosevic, les resultats du 17 novembre 1996; les dirigeants de l'opposition ont pour leur part appele, le 15 fevrier, a l'arret des manifestations. Il appartient maintenant aux parties de nouer un authentique dialogue. Sur le fond, la France considere que la democratisation des institutions et de la vie politique du pays, dans la perspective des nouvelles elections prevues en 1997, est un point de passage oblige. Il y va en effet de la stabilite de la Yougoslavie, mais egalement de toute la region. C'est pourquoi le ministre des affaires etrangeres a informe les dirigeants de la coalition « Zajedno » de ce que la France etait disposee a apporter son entier appui au processus de democratisation en Serbie. Il a parallelement fait savoir a son homologue yougoslave que nous voulions croire que c'etait bien le processus que le President Milosevic entendait mettre en oeuvre. Si cette orientation se confirmait, la France la soutiendrait et etudierait avec ses partenaires europeens les modalites de l'appui que pourrait apporter l'Union europeenne aux progres accomplis en Serbie en faveur de la stabilite democratique. Ce processus de democratisation ne saurait ignorer le reglement de la question du Kossovo. L'ouverture d'un veritable dialogue entre les autorites yougoslaves et le representants kossovars est indispensable pour concilier les aspirations de la communaute albanaise et le respect des frontieres internationales de la RFY. A ce titre, nous preconisons l'octroi au Kossovo d'un large degre d'autonomie.

Données clés

Auteur : M. Fuchs Jean-Paul Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 46636 $\textbf{Version web:} \ \underline{\textbf{https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE46636}$

Rubrique : Politique exterieure Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6685

Réponse publiée le : 3 mars 1997, page 1057